

La casbah d'Alger

Alger

Posté par: Touareg

Publiée le : 3/11/2007 0:41:21

Seule la wilaya s'est occupée de La Casbah
« 6800 logements distribués depuis l'indépendance »

Le constat est celui d'un responsable qui a toujours été dans les arcanes de l'administration en l'occurrence, M. Zaïm le P/APW : « La Casbah d'Alger n'a jamais bénéficié d'une subvention de la part des pouvoirs publics. »

« L'Etat s'est désengagé et seule la wilaya s'en est occupée, en décidant d'octroyer un million de dinars aux 900 propriétaires de douirats nécessitant une réelle réhabilitation. Il reste que ces propriétaires, dont la plupart ont quitté les lieux au lendemain de l'indépendance, n'ont pas accepté cette opération. » « Seuls neuf dossiers ont été déposés au niveau de l'administration », soutient l'élu, qui a affirmé que les problèmes d'héritage sont à mettre en avant dans l'échec de cette démarche. « Depuis l'indépendance, pas moins de 6800 logements ont été distribués, mais le laisser-aller a fait que les opérations, qui sont échelonnées sur plusieurs années, n'ont pas été concluantes », regrette-t-il, en affirmant que des associations, qui se sont établies dans le vieux quartier, ont été associées au travail sur La Casbah, telles la Fondation Casbah et Les amis de La Casbah. « Si l'on tient compte du taux d'occupation de logement national (TOL) par habitant, qui est de 6, il est permis d'affirmer que pas moins de 42 000 personnes ont bénéficié de ces logements, sachant que le nombre actuel des habitants de la vieille ville, aux contours bien définis, ne dépasserait pas les 60 000 », soutient M. Zaïm. L'élu découvrira sur le tard les vertus de l'opposition en affirmant que l'Etat et les propriétaires n'ont pu éviter le « squat en règle » de ces habitations. Des personnes venues d'autres régions d'Algérie n'ayant pas d'habitudes citadines se sont « emparées » de ces logements sans en respecter le cachet, en les enlaidissant par des transformations. Il citera ainsi l'exemple dont il a eu à traiter au 14 rue Bab El Oued. Pour lui, « aucun investissement n'a été consenti par l'Etat. A part la restauration de la Citadelle (le Palais du dey) prises en charge par le ministère de la Culture, mais dont les dépenses sont prises sur le budget de la wilaya », affirme M. Zaïm, en relevant que l'Unesco « dont on affirme qu'elle a donné de l'argent », n'a jamais fait de subventions pour réhabiliter le site. Le manque de texte réglementaire est aussi mis en avant par l'élu. « On a demandé aux plus grandes instances de mettre à notre disposition un texte qui nous permettrait d'agir. S'il est adopté, nous pourrions alors décider de la récupération des habitations en indemnisant leurs propriétaires ou encore d'être bénéficiaires du droit de préemption sur les biens appartenant à toute la collectivité nationale », soutient le P/APW sortant, en assurant que depuis ce vœu rien n'est intervenu. La seule satisfaction, selon l'élu, est la mise sur pied de l'école des petits métiers, en collaboration avec des partenaires étrangers comme les Lyonnais. En plus de la récupération en 2006, de plus de 1000 tonnes de gravats, pas moins de 47 fontaines ont pu être restaurées avec l'aide de professionnels de l'Ecole des beaux-arts.

Nadir Iddir

Source : El watan